

BONABAN
ART & PATRIMOINE

CHÂTEAU DE
BONABAN
EN BRETAGNE

APPEL À CANDIDATURES

Commande de création contemporaine . Art & Design . Parc du Château de Bonaban

Commanditaires : Nicolas Libert et Emmanuel Renoird

OBJET DE LA CONSULTATION

Commande privée pour la création d'une oeuvre pérenne relevant de l'art contemporain ou du design, destinée au parc du Château de Bonaban.

OUVERTURE AU PUBLIC LE 5 JUIN 2027

OCTOBRE 2026

chateaudebonaban.fr

01

PRÉSENTATION DES COMMANDITAIRES ET DU PROJET DE BONABAN



Vue du château de Bonaban.

Nicolas Libert et Emmanuel Renoird, collectionneurs d'art contemporain et de design depuis plus de trente ans, ont acquis le château de Bonaban en 2024 pour y accueillir leur collection et l'ouvrir au public. Situé à La Gouesnière, entre Cancale, Dinard et Saint-Malo, le domaine devient le lieu d'un projet associant une maison habitée par les collectionneurs, un patrimoine restauré et la rencontre du public avec les œuvres.

Constituée de plus de 1 500 œuvres et pièces de design, leur collection traverse les disciplines et les époques. Elle réunit notamment des œuvres de Richard Nonas, Vincent Mauger, Richard Long, Danh Vo et Germaine Richier. Son installation à Bonaban donne une nouvelle dimension à cet engagement personnel : celle du partage avec les visiteurs. La quasi-totalité de la collection, ainsi que les espaces du château accessibles à la visite, seront dévoilés au public pour la première fois.

L'ouverture du domaine, prévue le 5 juin 2027 après une intense campagne de restauration de trois ans, permettra de découvrir trois espaces d'exposition, vingt-cinq hectares de parc et de jardins, un parcours de plus d'une trentaine de sculptures monumentales ainsi qu'une partie du château. Ce projet donne à la restauration du domaine une perspective artistique et culturelle, portée par la volonté de faire de Bonaban une propriété de collectionneurs ouverte au public.

25 ha	1 500+	30+	3
de parc et de jardins	oeuvres et pièces de design	sculptures monumentales	espaces d'exposition

02

OBJET ET AMBITION DE LA COMMANDE

À l'occasion de cette ouverture, Nicolas Libert et Emmanuel Renoird souhaitent commander une œuvre pérenne relevant de l'art contemporain ou du design destinée à rejoindre le parcours d'œuvres installé dans le parc du domaine.

Cette ouverture coïncide avec les deux cent cinquante ans de la construction qui a donné à Bonaban sa forme de malouinière, la plus tardive et la plus vaste de cet ensemble de demeures liées à l'histoire du pays de Saint-Malo. Elle marque une nouvelle étape dans la vie du domaine, où la création contemporaine occupe désormais une place centrale.

L'œuvre participera à l'expérience des visiteurs au fil de leur découverte du domaine. Elle sera envisagée comme une création autonome, dont la force plastique et la singularité pourront entrer en relation avec les qualités paysagères et historiques de Bonaban.

L'anniversaire constitue le contexte de cette initiative, sans imposer à l'artiste ou au designer une illustration de l'histoire du château ni une forme commémorative. Il s'agit de soutenir une création contemporaine capable d'habiter ce lieu et d'y ouvrir de nouvelles perceptions.
L'emplacement de l'œuvre sera défini au cours du développement du projet, dans un dialogue entre l'artiste ou le designer, les commanditaires et le directeur artistique du château de Bonaban.

03

PRÉSENTATION DU CHÂTEAU ET DE SON PARC

Situé à La Gouesnière, près de Saint-Malo, le château de Bonaban se dresse sur un éperon rocheux dominant le marais de Dol et la baie du Mont-Saint-Michel. Ancienne place forte depuis le XIIe siècle, le domaine conserve les traces de plusieurs époques, auxquelles la malouinière édifiée au XVIIIe siècle a donné une nouvelle ampleur architecturale et paysagère.

Le parc et les jardins s'étendent sur vingt-cinq hectares. Ils réunissent des jardins en terrasses, un bois dessiné au XIXe siècle, une allée cavalière du XVIIIe siècle, un bassin de pierre, un colombier du XVIIe siècle et des serres du XIXe siècle. Cet ensemble offre une diversité d'espaces et de perspectives, depuis les abords du château jusqu'aux ouvertures sur le grand paysage côtier.

Les terrasses, les espaces boisés et les perspectives de l'allée cavalière composent des situations de découverte différentes. Les rapports entre le bâti et le végétal, les changements d'échelle et les vues lointaines contribuent à la singularité du domaine : https://www.chateaudebonaban.fr/

La restauration engagée depuis 2024 accompagne l'installation de la collection de Nicolas Libert et Emmanuel Renoird et l'ouverture du domaine au public.

04

ORIENTATIONS ET ATTENTES ARTISTIQUES

La commande invite les artistes comme les designers à concevoir une œuvre pérenne pour le parc du château de Bonaban, en portant une attention particulière aux relations que sa présence pourra établir avec le paysage, l'architecture et la collection d'art contemporain et de design. Elle laisse ouvertes les orientations formelles et esthétiques, afin de permettre une proposition singulière, inscrite dans la démarche de son auteur. Le projet pourra prendre la forme d'une œuvre plastique, d'une création de design ou d'une installation sonore pérenne, sans obligation de fonction utilitaire. Une expérience sonore à déclenchement aléatoire est notamment envisageable.

Les qualités du domaine constituent une matière de réflexion pour l'artiste ou le designer. Elles peuvent nourrir un travail sur les volumes, les échelles, les matières, la lumière ou les points de vue, et engager différentes manières de percevoir et de parcourir le lieu. Les reliefs, les matériaux locaux, les essences d'arbres et les temporalités du domaine peuvent également constituer des points de départ pour sa recherche.

Une attention sera portée à la manière dont l'œuvre se découvre au fil de la visite. Perçue à distance ou rencontrée dans la proximité, elle pourra modifier la perception d'un espace, susciter un arrêt, accompagner un déplacement ou ouvrir une nouvelle relation au paysage. Sa présence devra conserver une force propre tout en participant à l'expérience d'ensemble du parc.

La proposition devra témoigner d'une cohérence entre l'intention artistique, les choix de conception et les qualités d'une œuvre destinée à demeurer en extérieur. La pérennité des matériaux et des équipements, leur évolution dans le temps et la simplicité de l'entretien seront prises en considération dès la conception. Pour une installation sonore, le dossier précisera également les modalités de déclenchement et de diffusion, les besoins en énergie et les conditions de maintenance.

05

ORGANISATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

La commande est portée par le château de Bonaban et Mathias Courtet en assure la direction artistique et l'accompagnement curatorial. Interlocuteur unique, il facilite les échanges, accompagne la réflexion sur la place de l'œuvre dans le parc et assure le suivi de sa production, en lien avec les commanditaires et les intervenants mobilisés pour sa réalisation.

Le développement du projet repose sur un dialogue entre la personne ou l'équipe lauréate et le directeur artistique du château de Bonaban, agissant pour ses propriétaires. La personne ou l'équipe lauréate conserve la responsabilité de la conception de son œuvre ainsi que de l'organisation de sa fabrication, de son transport et de son installation, en lien avec les intervenants mobilisés le cas échéant.

Le déroulement prévisionnel de la commande s'organise selon les étapes suivantes :

Lun. 30 nov. 2026, 9h	Date limite de réception des candidatures
Lun. 7 déc. 2026	Présélection des artistes ou designers invités à développer une proposition
Mar. 15 déc. 2026	Rencontre sur site et découverte du domaine
Ven. 15 janv. 2027, 17h	Remise et présentation des propositions artistiques
Lun. 18 janv. 2027, 17h	Choix du ou des projets lauréats
Au plus tard le 30 avril 2027	Installation et essais dans le parc. Le mois de mai sera consacré aux éventuels ajustements avant l'ouverture.
Sam. 5 juin 2027	Inauguration de l'oeuvre à l'occasion de l'ouverture du domaine.

06
BUDGET ET RÉMUNÉRATION DES ARTISTES ET DESIGNERS

Les trois artistes ou designers présélectionnés à l'issue de la première sélection bénéficieront chacun d'une rémunération forfaitaire de 1 000 euros TTC pour développer leur proposition en vue de la sélection finale. Celle-ci rémunère le travail de recherche et de conception ainsi que la préparation des éléments nécessaires à la présentation du projet.

Cette rémunération sera versée à chaque candidat ayant remis les éléments demandés, indépendamment du choix final des commanditaires. Elle bénéficiera également au ou aux lauréats.
La rémunération de l'étude est forfaitaire. Les candidats sont invités à prévoir leurs frais de déplacement et de séjour pour la visite du domaine et la présentation du projet ; ces frais restent à leur charge.

Une enveloppe globale de 30 000 euros TTC est consacrée à la réalisation du ou des projets retenus. En cas de sélection de plusieurs projets, cette enveloppe sera répartie entre les lauréats. Elle comprend les honoraires pour le développement du projet et le suivi de sa réalisation, les matériaux et la fabrication, les prestations des intervenants nécessaires, le transport, l'installation, la mise en fonctionnement ainsi que tous les autres frais nécessaires à la livraison de l'œuvre installée.

Chaque proposition présentera un budget prévisionnel détaillé faisant apparaître séparément les honoraires de l'artiste ou du designer et les différents postes de dépenses. Le projet devra être réalisable dans l'enveloppe annoncée.

La rémunération des trois études, soit 3 000 euros TTC au total, s'ajoute à l'enveloppe de réalisation de 30 000 euros TTC. Le budget ainsi affecté aux études et à la réalisation s'élève à 33 000 euros TTC. Les modalités et l'échéancier de paiement seront précisés dans les accords conclus avec les candidats présélectionnés, puis dans le ou les contrats de commande.

07
MODALITÉS DE CANDIDATURE

DOSSIER DE CANDIDATURE . FORMAT PDF

Les candidatures seront transmises exclusivement au format PDF et comprendront les éléments suivants :

- Un curriculum vitae présentant le parcours de l'artiste ou du designer : 2 pages maximum.
- Un dossier artistique présentant une sélection d'œuvres, avec leurs légendes : 20 visuels maximum.
- Une note d'intention exposant l'intérêt de l'artiste ou du designer pour la commande et les premières orientations de sa démarche au regard du contexte de Bonaban : 4 000 signes maximum, espaces compris, sans esquisse.

À l'issue de cette première sélection, trois artistes ou designers seront invités à développer une proposition, dans les conditions précisées au point 6 du présent avis.

08

ÉTAPES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

La consultation s'adresse à des artistes et designers professionnels dont la carrière est établie, attestée par un parcours d'expositions, de réalisations, de collections ou de commandes. La sélection se déroulera en deux étapes.

PRÉSÉLECTION DE TROIS ARTISTES OU DESIGNERS

Les candidatures seront examinées par Nicolas Libert et Emmanuel Renoird, accompagnés de Mathias Courtet, selon les critères suivants :

— La qualité et la singularité du travail artistique.
— Le parcours professionnel et les références témoignant d'une carrière établie.
— La pertinence de la note d'intention au regard du contexte et des orientations de la commande.
— La capacité à mener à bien la conception et la réalisation d'une œuvre pérenne en extérieur.

SÉLECTION FINALE ET CHOIX DU OU DES PROJETS LAURÉATS

Les trois artistes ou designers présélectionnés seront invités à développer une proposition comprenant une note de présentation, jusqu'à cinq esquisses ou simulations visuelles, un budget prévisionnel détaillé et un calendrier de réalisation. Pour une installation sonore, une description du dispositif et, le cas échéant, un extrait sonore ou un lien d'écoute pourront accompagner le dossier. Le dossier écrit sera transmis au format PDF. Aucune maquette physique ni aucun prototype ne seront exigés à ce stade.

Le choix du ou des projets lauréats reposera sur leur qualité artistique, la pertinence de leur relation au domaine, leur faisabilité dans l'enveloppe globale de 30 000 euros TTC et le calendrier prévu, ainsi que la pérennité des œuvres et leurs conditions d'entretien.

La décision finale appartiendra aux commanditaires, éclairés par le directeur artistique du domaine.

09

MODALITÉS D'ENVOI ET CONTACT

Les dossiers de candidature seront adressés exclusivement au format PDF, par courriel, à l'adresse suivante : **expos@chateaudebonaban.fr**

Date et heure limites de réception : lundi 30 novembre 2026 à 9 h.

L'objet du courriel devra préciser : « Commande de création pour le Château de Bonaban ».

Pour toute demande d'information concernant la consultation :

CONTACT

Mathias Courtet, directeur artistique et conseiller au château de Bonaban.

BONABAN
ART & PATRIMOINE

“ Nous habiterons le Château et ferons du domaine une maison privée, de collectionneurs, ouverte au public. ”

- Nicolas Libert & Emmanuel Renoird

CONTACTS

CHÂTEAU DE BONABAN
1 rue Raphaël de Folligné
35350 La Gouesnière

SITE INTERNET
chateaudebonaban.fr

DIRECTION ARTISTIQUE
Mathias Courtet
Directeur artistique et conseiller

ENVOI DES CANDIDATURES
Au format PDF, par courriel :
expos@chateaudebonaban.fr

RÉSEAUX SOCIAUX
Instagram @chateaudebonaban
Facebook Château de Bonaban
LinkedIn Chateau de Bonaban

OUVERTURE AU PUBLIC 5 JUIN 2027